



Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion
Ministère des Solidarités et de la Santé

**CONCOURS INTERNE POUR LE RECRUTEMENT
D'INGENIEURS DU GENIE SANITAIRE
ANNEE 2021**

VENDREDI 4 JUIN 2021

13H00 à 17H00

(Horaire métropole)

Epreuve spécifique d'admissibilité - durée : 4 heures – coefficient : 4

Composition sur un ou plusieurs sujets de génie sanitaire.

Les candidats devront traiter les deux sujets suivants :

Sujet n° 1 :

L'objectif de territorialisation des politiques dans le domaine de la santé et de l'environnement, implique la déclinaison de chaque nouveau Plan National Santé - Environnement (PNSE) en plans régionaux. L'un des objectifs prioritaires du PNSE4 est d'ailleurs de démultiplier les actions concrètes menées dans les territoires, en mobilisant les collectivités.

En partant de vos connaissances des thématiques santé environnement et des contenus des PNSE, vous rédigez une note en vue de proposer à votre directeur d'agence régionale de santé (ARS) des actions ou thèmes d'actions, afin de mettre en application cet objectif de territorialisation dans votre région.

Votre note devra débiter par l'exposé de la méthode pour mettre en place des actions dans les territoires (mise en place de partenariats ? mobilisation des collectivités ? etc.), puis proposera 4 à 6 actions ou thèmes d'actions qui seront chacun développés en quelques lignes.

Sujet n° 2 :

Après avoir défini ce qu'est un plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine (PGSSE), vous préciserez son contenu, et la méthodologie d'élaboration.

Dans le cadre de cette note interne à l'attention du directeur général de l'ARS, vous devrez présenter le rôle de l'ARS et les actions permettant d'inciter les collectivités à s'engager dans cette démarche. Vous pourrez illustrer avec des exemples.